

**LES JEUDIS DE L'HISTOIRE** | Le 14 juillet 1789 a bouleversé l'ordre établi

## Le jour où les Turripinois ont prêté serment à la République

À La Tour-du-Pin, la prise de la Bastille n'a été connue qu'au bout de quelques jours. Mais, déjà, il régnait une certaine nervosité suscitée par le renvoi de Necker.

La chute du ministre des Finances, dont la popularité est immense, est interprétée comme une manœuvre de la Cour contre l'Assemblée nationale. Une sorte de retour en arrière pour le maintien des privilèges et le régime féodal. Cela, le peuple n'en veut pas.

**« Rester inébranlablement attachés aux principes de l'Assemblée nationale »**

Rapidement, un mouvement, parti de Grenoble, trouve un écho enthousiaste dans nos villes et villages. Le 19 juillet 1789, l'assemblée communale de La Tour-

du-Pin, « pénétrée des mêmes sentiments de patriotisme que les citoyens de Grenoble, a unanimement délibéré et arrêté qu'elle adhère à la délibération des Grenoblois ».

Aussitôt, les Turripinois prêtent serment dans les mêmes termes qu'à Grenoble, sur l'hôtel de la patrie : « De maintenir l'autorité royale dans toute son intégrité, de réprimer de tout leur pouvoir les attentats de ceux qui auraient la hardiesse de vouloir la partager et de rester inébranlablement attachés aux principes de l'Assemblée nationale. »

Les archives communales de La Tour-du-Pin nous apprennent par ailleurs que, jusqu'en 1793, le clergé participe à toutes les solennités, à toutes les réjouissances et à tous les deuils de la Révo-

lution, célébrant des messes, chantant des "Te Deum", appelant les lumières du Saint-Esprit sur les assemblées électorales.

Tout le monde veut prêter le serment civique : les jeunes, les dames et demoiselles. À tel point que le 4 août 1790, l'assemblée électorale du district, qui siège dans l'église des Récollets (emplacement de l'agence CIT, place Antonin-Dubost) reçoit avec enthousiasme une délégation de jeunes citoyennes, dont l'une d'entre elles prononce ces quelques mots : « Nos pères et nos frères ont le bonheur de vous exprimer l'admiration et la reconnaissance de vos travaux et de vos vertus patriotiques, qui pénètrent les cœurs. »

Jean-Jacques **BUIGNÉ**  
d'après l'Abbé **MARTIN**



C'est en mai 1790 que l'arbre qui symbolise la liberté promise par la Révolution, est planté place du Champ-de-Mars. Comme dans toutes les communes de France, le maire, les notables et les gardes nationaux sont présents. Cet arbre symbolise la vie, la continuité, la croissance, la force et la puissance.